

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

PAR COURRIEL

Le 25 octobre 2019

Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse N./d. A1920-033

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information visant l'obtention des renseignements suivants :

- 1. Le temps moyen de prise en charge dans les urgences par période;
- 2. Le temps d'attente moyen ambulatoire par période dans les urgences;
- 3. Le temps d'attente moyen civière par période dans les urgences;
- 4. Le temps d'attente moyen en santé mentale par période dans les urgences;
- 5. Le temps d'attente moyen des personnes aînées par période dans les urgences.

Vous trouverez ci-joint le document que détient le CISSS de Laval et qui est susceptible de répondre à votre demande.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé Isabelle Routhier, avocate Responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics*

p.j. (1) document



1755, boul. René-Laennec Laval (Québec) H7M 3L9 Téléphone : 450 668-1010 www.lavalensante.com